MAIRIE DE VAOUR

MARCHE SUR PROCEDURE ADAPTEE

REGLEMENT DE CONSULTATION

OBJET
Marché de travaux pour la réhabilitation des bureaux de l'ancienne gendarmerie de Vaour en espace multi-services

MAITRE D'OUVRAGE
Mairie de VAOUR Monsieur le Maire Le Bourg 81140 VAOUR Tél. : 05.63.56.30.41

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES
Vendredi 20 juillet 2018 à 17h30

1. Objet de la consultation

Type de marché de travaux : Exécution

Les travaux font l'objet de 7 lots séparés :
- Lot n° 1 Démolition – Gros-Œuvre
- Lot n° 2 Menuiserie
- Lot n° 3 Plaquisterie
- Lot n° 4 Plomberie Sanitaire
- Lot n° 5 Electricité - VMC
- Lot n° 6 Peinture – Sols souple – Faïence – Nettoyage
- Lot n° 7 Chauffage PAC Air/Air

Les entreprises ont le choix de répondre à un seul ou plusieurs lots de la présente consultation.

Lieu d'exécution : Ancienne gendarmerie, rue du Nord à Vaour (81140)

Date prévisible du démarrage des travaux : 24 septembre 2018

2. Conditions de consultation

2.1 Procédure de consultation

Marché de procédure adaptée soumise aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marchés publics

2.2 Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- prix 60 %
- valeur technique de l'offre 40 % comportant :
  - Effectif mis à disposition pour l'exécution de la prestation
  - Moyens matériels mis à disposition pour l'exécution de la prestation
  - Capacité à effectuer une intervention sur site avant et après réception du chantier en cas de problème (proximité de l'entreprise, moyens de réactivité...)

2.3 Modification de détail du dossier de consultation

Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation, au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres.

Cette disposition reste valable dans le cas où cette date serait reportée.

Les candidats doivent alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

2.5 Retrait du dossier de consultation et composition

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement à l'adresse ci-après :
vaour.fr

Il contient les documents suivants :

- Règlement de consultation
- Devis descriptif – CCAP – CCTP
- Plans des travaux
- Planning
- Permis de construire

2.5 Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre est assurée par :
EURL BARBACANE ARCHITECTURE
4, place Jeanne Ramel-Cals
81170 CORDES SUR CIEL
Tél : 06.19.05.95.31
Courriel : barbacane.architecture@gmail.com

La mission confiée au maître d'œuvre comprend les éléments suivants :

- Relevé
- Etudes d'avant-projet
- Dossier Permis de construire
- Etude du projet
- Assistance pour la passation des contrats de travaux
- Visa
- Direction de l'exécution des contrats de travaux
- Assistance aux opérations de réception

3 Conditions de remise des offres

3.1 Visite des lieux obligatoires

La visite des lieux est obligatoire ; nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de la mairie de Vaour au 05.63.56.30.41 afin de vous remettre les clés (horaires ouverture de la mairie : Lundi, Mardi, Vendredi : du 13h30 à 17h30 Jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00)

Date limite de réception des offres : vendredi 20 juillet 2018 à 17h30

3.2 Délai de validité des offres

Il est de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres

3.3 Présentation des offres

Les offres sont remises en 1 exemplaire. Elles sont entièrement rédigées en langue française. Le dossier complet devra comprendre les pièces suivantes datées et signées par le candidat :

- Lettre de candidature (DC1)
- Déclaration du candidat (DC2)
- La déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé (DC6)
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Extrait K-BIS du registre du commerce et des sociétés
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ainsi que le devis descriptif daté et signé.

3.4 Dépôts des offres

Les offres sont présentées sous enveloppe portant les mentions « OFFRE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BUREAUX DE L'ANCIENNE GENDARMERIE DE VAOUR EN ESPACE MULTI-SERVICES - NE PAS OUVRIR » ainsi que le nom de l'entreprise avec sa raison sociale.

L'offre devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent règlement.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Ces plis devront être remis contre récépissé ou envoyés par la poste en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

MAIRIE DE VAOUR
Le Bourg
81140 VAOUR

4 Jugement des offres

Il est effectué dans les conditions prévues aux articles 1, 53, 54 du Code des Marchés Publics.
Les critères de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sont :

1. prix des prestations (60 %)
2. valeur technique de l'offre (40 %)

En cas de discordance constatée dans l'offre entre les prix qui figurent dans le devis et ceux qui figurent à l'A.E., les indications portées en lettres sur ce dernier document prévalent, et le montant de la décomposition est rectifié en conséquence.

Dans le cas où des erreurs d'arithmétique ou de report sont constatées dans l'offre, il n'en est pas tenu compte dans le jugement de la consultation. Toutefois, si l'offre du candidat est sur le point d'être retenue, il est invité à rectifier cette décomposition pour la mettre en

harmonie avec le prix forfaitaire correspondant. En cas de refus, son offre est considérée comme non cohérente et éliminée.

5 Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire, les candidats doivent faire parvenir, au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite envoyée à l'adresse indiquée à l'article 2.5 du présent règlement.

Le candidat,

« lu et approuvé »
Cachet et signature